

Objectifs

- Permettre aux participants débutants de pouvoir être en mesure de comprendre les règles de base de la territorialité en matière de TVA et ses enjeux pratiques dans l'entreprise.
- Permettre à un public expert de réviser les fondamentaux et d'appréhender les situations complexes qui peuvent se présenter dans l'entreprise.

Participants / prérequis

Toute personne amenée à établir la déclaration mensuelle de TVA. Collaborateurs des services comptables et fiscaux.

Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

THEMES TRAITES	
<p>Généralité</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition du territoire « français » au sens de la Directive européenne 2006/112/CE du 28 novembre 2006 modifiée. • La notion de preneur assujetti. • Notion d'établissement stable au sens de la TVA. • La notion d'établissement stable prestataire. • La notion d'établissement stable preneur. <p>Le lieu des prestations de services</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prestations de services fournies à un preneur assujetti/ BtoB : • Liquidation de la taxe. • La déclaration européenne des services. • Prestations de services fournies à un preneur non assujetti / B to C • Les prestations culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, éducatives, de divertissement ou similaires. • Les locations de moyens de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les services électroniques, de télécommunication, de radiodiffusion et de télévision. <p>Le lieu des livraisons de biens meubles corporels</p> <ul style="list-style-type: none"> • Biens livrés en l'état. • Biens expédiés ou transportés. • Biens ne donnant pas lieu à expédition ou transport. • Biens livrés après montage ou installation. <p>Le lieu des acquisitions intracommunautaires</p> <p>La situation des Départements d'Outre-Mer</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations entre la métropole et les DOM. • Relations entre les DOM. • Dispositions propres aux DOM.

Moyens et méthodes pédagogiques

En Présentiel :

Salle de formation, vidéo projection, un support de formation sera communiqué à l'ensemble des participants résumant les aspects théoriques, les astuces et les points clés.

Les techniques d'animation seront actives et se baseront sur des cas concrets apportés par le formateur et/ou les participants. Elles alterneront les apports de connaissances, des exemples réels (situations rencontrées par les participants ou le formateur). Les participants travailleront sur des études de cas pratiques et des mises en situation.

En Distanciel :

Les sessions en distanciel se déroulent sur le logiciel CISCO WEBEX (validé par le SILL -socle interministériel des logiciels libres) sur un serveur dédié. Les classes virtuelles sont supervisées par notre équipe digitale, pour accompagner les participants.

Via le potentiel des outils du logiciel, la pédagogie sera active et ludique. Les participants pourront travailler par groupe ou sous-groupe dans des salles séparées. Les documents peuvent être partagés et interactifs pour une animation vivante et stimulante.

La TVA : principes et règles de territorialité

En Live :

Formation se déroulant dans nos locaux ou en hôtel en présentiel, la formation pourra être suivie par des participants à distance. Les questions des participants à distance seront retransmises à l'intervenant via le modérateur présent pendant toute la durée de la formation.

Ce moyen offre la possibilité d'intégrer des participants à distance dans une formation en présentiel.

Formation se déroulant dans nos locaux en présentiel, sur un écran Multifonctions de communications (MFC). Cette modalité est proposée afin de garder les bénéfices de la formation présentielle, tout en ayant un formateur à distance. La borne interactive permet un affichage dynamique et une meilleure fluidité et cohérence dans les échanges.

Evaluations

Tout d'abord, un **questionnaire de préformation** sera remis au candidat avant le démarrage de la formation. Le formateur évaluera les connaissances et compétences de chaque apprenant et réajustera ses modalités pédagogiques aux besoins. Une **évaluation sommative** clôturera la formation afin de vérifier la bonne acquisition des objectifs de stage. De plus, une **évaluation de satisfaction à « chaud »** puis **une à « froid »** à 2 mois seront à compléter par le participant pour nous faire part de son retour quant à la formation et à la mise en pratique des acquis dans son quotidien professionnel. Par ailleurs, les évaluations seront transmises à travers un lien ou un QR code qui redirigera vers la plateforme « Drag'n Survey ». Cela nous permettra de réaliser des analyses de satisfaction ou d'obtention des résultats, de statistiques, de graphiques etc... en temps réel.

Renseignements pratiques

Intervenant Sésame Formation :

Avocat fiscaliste spécialisé en TVA. Cv sur simple demande.

Modalités et délai d'accès : Pour toute inscription, contactez nos conseillers qui vous accompagneront (conseil@sesame-formation.re) / 02.62.22.02.02

Aucun délai n'est requis.

Durée : 2 jours, soit 14 heures.

Lieu et date(s) actualisé(s)/ Délai d'accès : cf site web www.sesame-formation.re ou nous vous invitons à vous rapprocher du service commercial au 02 62 22 02 02 / infos@sesame-formation.re. Aucun délai d'accès n'est requis.

Conditions tarifaires inter-entreprises : 1 300 € HT / personne.

Conditions tarifaires intra-entreprise (coût pédagogique/jour) : Pour toute demande de formation en intra, veuillez nous consulter.

Accessibilité :

Nos salles, ainsi que celles de nos partenaires sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos logiciels distanciels offrent également des outils qui permettent de répondre à vos besoins.

Pour toute demande, nous vous invitons à contacter nos 2 référents Handicap.

Programme mis à jour en novembre 2022